



MAIRIE DE RIAN
30 Rue de la République – CS 70325 – 83560 RIAN

DÉCISION DU MAIRE N° 15/2024

CONTRAT de réservation « Le Sentier des Abeilles » 03 mai 2024

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2122-8,

Vu la délibération du Conseil municipal n°24 02 07 du 14 mars 2024 portant délégations consenties au Maire, notamment son point 4°,

Considérant que, dans le cadre de l'organisation des vacances de Printemps, le Service Animation Jeunesse organise des sorties,

Considérant que, par ailleurs et conformément à l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, la commune peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT, en veillant à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin,

Considérant l'offre de contrat transmise en ce sens, par l'OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE, sis 8 Cours Barthélémy– 13400 AUBAGNE

DÉCIDE

ARTICLE 1 – De signer le contrat de réservation « Le Sentier des Abeilles », avec l'OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE, pour un montant de **616,00 € net**,

ARTICLE 2 – Que sa durée sera de un jour le 03 mai 2024,

ARTICLE 3 – Qu'il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal,

ARTICLE 4 – Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Var et publiée par voie dématérialisée sur les supports électroniques de la commune, conformément à la législation en vigueur,

ARTICLE 5 – Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Rians, le 15 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Nicolas BRÉMOND